



# Recyclage M2/MR/MC/ME

## En vue du renouvellement de l'habilitation Mécanique et Thermique

M2 (Chargé de Travaux)

MR (Chargé d'Intervention Immédiate)

MC (Chargé de Consignation)

ME (Chargé d'Essais)

### PUBLIC VISÉ

Toute personne ayant à assumer (et à renouveler) dans le cadre de son habilitation, les rôles de Chargé de travaux (M2), d'essai (M2 E, ES) ou d'interventions immédiates (MR)

### PRÉ REQUIS

Formation à la sécurité en CNPE EDF  
Niveau chargé de travaux et d'intervention immédiate (M2/MR)

### DURÉE

1 journée soit 7h00

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 stagiaires maximum

### LIEU

En inter dans notre centre de formation. En intra dans vos locaux

## OBJECTIFS

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- Identifier les risques mécaniques et thermodynamiques liés aux différentes situations de travail en CNPE ainsi que les mesures de prévention
- Adopter une culture sécurité et participer à la démarche d'amélioration de la sécurité et de la santé au travail
- Organiser et diriger leur chantier dans un environnement à risque, encadrer leur équipe selon des procédures établies.
- Appliquer et faire appliquer aux salariés placés sous ses ordres, les prescriptions de sécurité
- Mettre en place des mesures de prévention qui lui incombent dans le cadre de travaux ou intervention en rapport avec l'attestation de mise sous régime et le plan de prévention.

### Moyens pédagogiques

- Support stagiaire
- Étude de cas d'évaluation des risques
- Jeux pédagogiques et mises en situation

### Moyens techniques

- Recueil de Prescriptions du personnel de 2011
- Décret du 20/02/1992 « Plan de Prévention »
- Documents réglementaires CNPE (FDS, Permis de feu Attestation de régimes...)
- Signalisation et panneau de risques

### Moyens d'encadrement

- Animateur expérimenté en prévention des risques sur CNPE EDF

## MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émargement
- Évaluation de la satisfaction stagiaire
- Validation des acquis théoriques
- Délivrance d'un certificat permettant à l'employeur de délivrer l'habilitation M2-MR-ME-MC



# Recyclage M2/MR/MC/ME

En vue du renouvellement de l'habilitation Mécanique et Thermique

M2 (Chargé de Travaux)

MR (Chargé d'Intervention Immédiate)

MC (Chargé de Consignation)

ME (Chargé d'Essais)

## PROGRAMME

- Accueil
- Le sens des règles et contexte
- Les accidents - Responsabilité civile et pénale
- Les risques et sanctions liés à la prise de substances
- Le chantier et ses différents acteurs
- Habilitation/Autorisation
- Les régimes et les condamnations
- Le plan de prévention
- Réflexion sur le risque professionnel
- Les différents risques rencontrés sur CNPE
- Utilisation des outils et produits
- Évaluation
- Synthèse



**VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP ?**

Autres sources d'informations

fagerfh

agefiph

MDPH.fr

Nos formations peuvent vous être accessibles.

Néanmoins, la validation de certaines formations peut être subordonnée à la mise en œuvre de séquences pratiques. Une analyse sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier précisément les conditions de faisabilité de la formation. Pour toute information : [contact.handicap@vivalians.fr](mailto:contact.handicap@vivalians.fr)